

# Aménagements forestiers favorisant la biodiversité

Fiche action 15



## DESCRIPTION

Plusieurs aménagements peuvent contribuer à améliorer la biodiversité en forêt tels que la plantation de fruitiers forestiers ou la conservation d'arbres morts sur pied ou au sol. Les fruitiers que l'on rencontre souvent en forêt sont le Pommier sauvage (*Malus sylvestris*), le Poirier sauvage (*Pyrus pyrastrer*), l'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), le Cormier (*Sorbus domestica*) ou encore le Merisier (*Prunus avium*).



## OBJECTIFS

**Biodiversité** : offrir une disponibilité alimentaire à de nombreuses espèces (insectes, oiseaux, mammifères) grâce aux fruits. Les fruitiers sont aussi favorables aux pollinisateurs grâce à leurs propriétés mellifères. Leur présence contribue également à la diversité biologique des peuplements, permettant une meilleure résilience de la forêt en cas d'agressions ou de perturbations. Le bois mort permet d'offrir des zones de refuges et d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le bois mort au sol permettra de favoriser la diversité spécifique et l'accueil de certains insectes saproxyliques.

**Sylvicoles et économiques** : produire des bois ayant un attrait économique et recherchés dans de nombreux domaines pour leurs propriétés. Diversifier les essences dans les peuplements. La conservation de bois morts sur pied ou au sol permettra d'améliorer la biodiversité de façon générale et de garantir une meilleure résilience de la forêt en cas d'agressions mais également d'enrichir l'humus forestier et d'améliorer la fertilité des sols.

**Cynégétiques** : offrir une disponibilité alimentaire à la faune sauvage grâce aux fruits forestiers. La présence de pommiers, poiriers et cormiers est appréciée par les cervidés. Les fruits de mersiers, alisiers sont appréciés par les oiseaux (grives, pigeon ramier).

## CONDITIONS

Les conseils de gestion peuvent être adaptés à la situation particulière rencontrée par le propriétaire forestier. La plantation d'arbres fruitiers pourra faire l'objet d'un conseil délivré sur le terrain lors d'une visite avec un personnel de la FDC 71 ou de la CFBL. En effet certaines essences ont des exigences particulières par rapport aux conditions pédoclimatiques. Le choix des essences devra prendre en compte les particularités de la station forestière afin de garantir la réussite et le développement des plants.

Aménagements forestiers favorisant la biodiversité/ Guide des actions environnementales



Agronomie

Biodiversité

Agroécologie

Environnement

Chasse

Développement durable

Partage et vie des territoires



Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire

## MISE EN ŒUVRE DE CES AMENAGEMENTS

### *Conserver et planter des fruitiers*

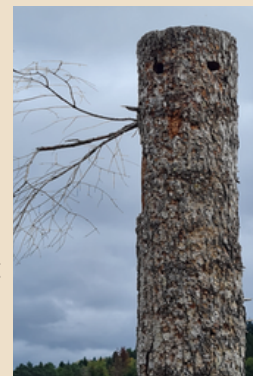
Il s'agit dans un premier temps de repérer les individus isolés dans certains peuplements. Dans un second temps des coupes d'éclaircies peuvent être envisagées afin de permettre le développement et la croissance de ces derniers. Des fruitiers peuvent aussi être implantés suite à des chantiers d'exploitations de certaines parcelles. Ces plantations peuvent également accompagner les éventuels « arbres chandelles » qui sont laissés sur pied pour favoriser la biodiversité. Les particularités de la station forestière (type de sol, topographie, exposition) devront être prises en compte pour le choix des essences plantées afin de garantir une bonne reprise et une bonne croissance des plants. Également, certaines essences telles que le merisier ont besoin de beaucoup de lumière pour se développer. Ces plants sont souvent très appréciés par les cervidés et donc sensibles à l'abrutissement. Ils peuvent être implantés dans des parcelles en recru naturel. Cette technique consiste à planter des essences dans des parcelles où un recru de la végétation spontanée s'installe (saules, ronces, genêts). Grâce à la diversification des essences et à la barrière physique créée, les plants sont moins consommés par les cervidés. Cette technique demande cependant des dégagements assez réguliers de la végétation concurrente. D'autre part, des protections individuelles devront être posés pour chaque plant.

### *Conserver le bois mort sur pied ou au sol*

Au cours de leur vie, certains arbres peuvent subir des agressions diverses (climat, champignons et autres ravageurs) et dépérir. Il est important de conserver quelques arbres morts ou sénescents dans les parcelles exploitées. Certaines espèces cavernicoles comme les Pics vont y creuser des loges. D'autres comme les mésanges, chouettes mais également certains mustélidés vont utiliser des cavités déjà présentes. Ces micro-habitats abritent également de nombreux insectes saproxyliques et xylophages qui vont à leur tour servir de proies à des espèces d'oiseaux ou de chiroptères. Pour les bois morts tombés au sol, il est intéressant de les laisser sur place afin d'enrichir l'humus grâce à la dégradation du bois par certains insectes. L'indice de biodiversité potentiel est un outil qui permet de mesurer la biodiversité en forêt. Cet indice prend notamment en compte les arbres morts sur pied ou au sol pour mesurer la biodiversité d'une forêt ou d'une parcelle.

### *Créer des chandelles suite à des chantiers d'exploitation*

Les « chandelles » sont des souches hautes de 4 à 6 mètres de haut qui sont conservées suite à des chantiers d'exploitation. Le but de cette opération est de favoriser l'installation de certaines espèces qui utilisent le bois mort comme zone de refuge et d'alimentation. Il est également possible de créer des îlots de sénescence sur des parcelles difficilement exploitables et/ou de faible valeur économique. De façon générale, la conservation et la création de bois mort favoriseront également la présence d'auxiliaires et permettront une meilleure résilience de la forêt en cas d'agressions. La coopérative forestière Bourgogne-Limousin préconise ce genre d'actions lors de ses chantiers d'exploitation.



## FINANCEMENT

Sur les sites Natura 2000, des financements peuvent parfois exister pour les actions présentées dans cette fiche. Il est conseillé de se rapprocher de l'animateur/animateur du site Natura 2000 pour avoir connaissance des chantiers possibles.

CONTACT :

Alexis GALLAY- 06 08 96 84 16 - [agallay@chasseurdefrance.com](mailto:agallay@chasseurdefrance.com)